

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

patrimoine.

patrimoine.orient.bzh
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Lieux](#)
4. [Kervénanec - Le Ter - Lanveur](#)
5. [Kerguestenen : rues](#)
6. Hénaff (rue Joseph)

Hénaff (rue Joseph)



Rue Joseph Hénaff

Rue située dans le quartier de Kerfichant, elle relie la rue de Kergestenen à la rue de Saint-Maudé. Joseph Marie Hénaff, né le 30 juillet 1926 à Plouaret (Côtes d'Armor) et fusillé le 6 mai 1944 à Ploufragan (Côtes d'Armor), est au moment de son arrestation par l'occupant allemand, un cultivateur

Son père Jean-Louis Hénaff, qui tient une ferme dans le hameau de Saint-Julien en Plouaret, épouse Marie-Magdeleine Le Roux, ménagère.

Plouaret est l'une des quatre localités du département où se déroule le 9 mars 1943 une manifestation à l'occasion de la visite médicale préalable au recensement des requis du STO. Plusieurs dizaines de jeunes n'hésitent pas à montrer dans les rues de ce chef-lieu de canton leur mécontentement, face aux décisions du gouvernement de Pétain. Après les arrestations qui suivent ce rassemblement, beaucoup d'entre eux choisissent de se cacher dans les fermes du secteur, certains rejoignant dès l'été 1943 les premières structures organisées de la Résistance.

C'est à l'automne 1943 que se constitue la Compagnie FTP *La Marseillaise* mise en place par Yves Trédan originaire des Sept-Saints en Vieux-Marché (Côtes d'Armor). Le groupe de Plouaret passe sous la responsabilité d'Auguste Le Pape qui dirige plusieurs déraillements de train sur la ligne stratégique Paris-Brest entre la gare de Belle-Isle-Bégard en Louargat et Plounérin (Côtes d'Armor), de février à avril 1944. D'autres actions sont également menées comme des destructions de lignes téléphoniques ou des incendies de réserves de paille. Les jeunes gens qui en font partie travaillent tous à la ferme avec leurs parents.

Excédés par les sabotages, les autorités militaires allemandes, profitant d'une trahison, décident de décapiter la Résistance locale. Le 23 avril 1944, à 4h00 du matin, plusieurs centaines de soldats allemands, venus par le train de Saint-Brieuc, occupent les communes de Plouaret, Vieux-Marché et Trégrom par lesquelles passe la voie ferrée Paris-Brest. Les membres du groupe FTP sont arrêtés à l'exception d'Yves Trédan, d'Albert Jacob et des frères Ernest et Prosper Laurent qui réussissent à s'échapper.

Joseph Hénaff ne fait pas partie du groupe FTP de Plouaret. Il est arrêté en compagnie d'Arsène Faujouron, venu chez lui la veille pour se faire couper les cheveux. Maintenus en détention, ils sont ensuite dirigés vers la maison de La Pépinière (actuellement rue de la Résistance) à Plouaret où ils subissent de terribles tortures.

D'après un témoignage, Eugène Hénaff avoue sous la torture avoir réalisé des choses qu'il n'a pas fait. Dans le même temps, des dizaines de jeunes réfractaires du STO sont arrêtés puis regroupés dans l'école catholique Saint-Louis de Plouaret. Ils sont envoyés en Allemagne, astreints au travail forcé jusqu'à la Libération.

Le 6 mai 1944, à Belle-Isle-en-Terre, Joseph Hénaff est condamné à la peine de mort pour activité de Franc-tireur par un tribunal militaire sous la présidence du colonel juge Eilhauer, attaché au général Sprang, commandant de la 266^e division d'infanterie du groupe d'armée B de la Wehrmacht. Le jour même, vers 17h00, il est fusillé par les Allemands, avec six camarades, au camp de manoeuvre des Croix en Ploufragan : Eugène Daniel, Arsène Faujouron, Léon Le Guerson, Auguste Le Pape, Pierre Menou et Auguste Pastol.

Dans la matinée, douze autres FTP, tous originaires de l'Ouest du département, sont fusillés au même endroit. Les dix neuf corps sont enterrés sur place sans cercueil. Les sept fusillés de Plouaret demeurent tous à proximité de la route communément appelée route de Saint-Carré.

Ces exécutions répondent à une directive du maréchal Erwin Rommel qui, de passage à Quintin (Côtes d'Armor) au mois d'avril 1944, ordonne, devant la recrudescence des attentats commis par la Résistance, que soient appliquées les mêmes méthodes qu'en Russie. Le fait qu'elles soient annoncées par la presse régionale de Vichy met en évidence, l'impact sur la population que les autorités d'occupation escomptent donner à l'événement. Quelques jours après l'exécution, le 12 mai, une gerbe est déposée au monument aux morts de Callac-de-Bretagne avec cette inscription « *Aux héros du 6 mai, fusillés par les boches* ». Une oriflamme est aussi accrochée au monument.

Constatant que la population vient déposer des fleurs à l'endroit de la fusillade, les autorités allemandes craignant sans doute d'autres manifestations de sympathie, font exhumer les corps par la Croix-Rouge. Les pompes funèbres de Saint-Brieuc mettent les corps dans des caisses en bois et les transportent à l'abri de tout regard, dans la forêt de L'Hermitage-Lorge (Côtes d'Armor).

Après la Libération à la demande de Jean-Marie Madigou, père d'un des suppliciés du 6 mai 1944, de Armand Tilly et de Louis Lalès FTP, tous les trois originaires de Louargat (Côtes d'Armor), des recherches reprennent pour retrouver les corps. Le 18 août, après une enquête assez longue, aidés par un cultivateur de Ploeuc-sur-Lié (Côtes d'Armor) qui a repéré dans une clairière à cinq kilomètres du bourg de L'Hermitage-Lorge (Côtes d'Armor) des monticules de terre, dix-neuf corps sont exhumés. Passant outre à la réglementation

préfecturale sur le transport des personnes décédées, les huit corps des suppliciés de Plouaret et de Louargat sont transportés dans leurs communes d'origine.

Le CDL, prévenu de la présence des onze autres corps, fait le nécessaire pour les rapatrier dans les localités respectives.

Le nom de Joseph Hénaff figure sur trois monuments : le monument des fusillés au camp de manoeuvre des Croix (aujourd'hui proche du zoopole de Ploufragan), le monument des Martyrs à L'Hermitage-Lorge et le monument du cimetière de Plouaret.

En 1947, l'abbé Kenven, recteur de Plouaret, fait graver en breton sur le monument du cimetière de Plouaret cette épitaphe : Ken toc'h mervel evit tec'hel o deus lavaret paotred Plouaret (Plutôt mourir que céder ont dit les gars de Plouaret).

Joseph Hénaff est inhumé à Plougouven (Côtes d'Armor). Le cimetière ayant été déplacé, sa sépulture semble avoir disparue. Il est le seul des sept suppliciés dont la tombe ne se trouve pas au cimetière de Plouaret. Sa mémoire cependant est honorée par la population du canton pour qui Joseph Hénaff reste un résistant, victime de la barbarie nazie.

Source : <http://www.memoresist.org/resistant/henaff-joseph-marie/>

Appellation donnée par [délibération du conseil municipal du 9 juin 1956](#) et du [22 décembre 1976](#).



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)